

Madame Françoise Dumas,
Madame Annie Chapelier,
Monsieur Anthony Cellier,
Monsieur Olivier Gaillard,
Monsieur Philippe Berta,

Député.e du Gard

Nîmes, le 30 avril 2018

Objet : Direction d'école et suppression des contrats aidés

Madame la députée, Monsieur le député,

En tant que responsable du Se-UNSA du Gard et membre du Bureau National du Se-UNSA, je vous ai écrit le 5 avril dernier pour vous demander de porter la parole des enseignants, des directrices et directeurs d'écoles de vos circonscriptions gardoises à l'assemblée nationale lors de la session parlementaire de questions au gouvernement qui s'ouvrait du 9 au 22 avril.

En effet, l'annonce gouvernementale de suppression des contrats aidés aura des conséquences graves sur le fonctionnement de nos écoles si cette mesure n'est pas réétudiée.

Nous avons scruté les comptes-rendus de séances à l'assemblée. Pas un mot n'a été consacré à cette question. Je me refuse à croire que vous n'ayez pas compris son importance.

Nous aimerions savoir si vous avez, d'une manière ou d'une autre, entrepris des actions afin d'apporter des éléments de réponse aux personnels qui se posent beaucoup de questions.

Dans l'espoir de pouvoir vous rencontrer ou de vous parler au téléphone, je reste à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information, et vous prie de croire à mon attachement au service public d'éducation.

Olivier Dusserre-Telmont
Secrétaire départemental du Se-Unsa du Gard

